Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Zero Waste France

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
1, passage Emma Calvé
75012 Paris

Kabeo Audit Expertise Conseil

SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Haut-de-France et membre de la Compagnie régionale d'Amiens.
RCS Soissons 878 048 131
13 Rue Jean de La Fontaine
02400 Château-Thierry

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Zero Waste France
Association Loi 1901
Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association de Zéro Waste France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Zéro Waste France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Château-Thierry, le 29 février 2024

Le Commissaire aux Comptes

KABEO AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Karim Bougatef
Associé

Karim BOUGATEF

Certified by yousign

ZERO WASTE France

Etats comptables arrêtés

au 31 décembre 2023

Bilan association ANC

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	4 744	3 541	1 203	3 234	- 2 031
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	1 081		1 081	1 081	
Prêts					
Autres	40 000	20 000	20 000	40 000	- 20 000
TOTAL (I)	**45 825**	**23 541**	**22 284**	**44 315**	**- 22 031**
Actif circulant					
Stocks et en-cours	3 829		3 829	4 230	- 401
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	89 226		89 226	63 256	25 970
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	80 903		80 903	216 462	- 135 559
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	148 354		148 354	118 315	30 039
Charges constatées d'avance	2 920		2 920	2 810	110
TOTAL (II)	**325 233**		**325 233**	**405 072**	**- 79 839**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**371 058**	**23 541**	**347 517**	**449 387**	**- 101 870**

Bilan association ANC(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	1 075	1 075	
. Autres			
Report à nouveau	227 978	176 390	51 588
Excédent ou déficit de l'exercice	24 592	51 589	- 26 997
Situation nette (sous total)	253 645	229 053	24 592
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**253 645**	**229 053**	**24 592**
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	41 558	134 333	- 92 775
TOTAL (II)	**41 558**	**134 333**	**- 92 775**
Provisions			
Provisions pour risques		17 000	- 17 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		**17 000**	**- 17 000**
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 831	15 080	- 1 249
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	38 483	53 271	- 14 788
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		650	- 650
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**52 314**	**69 001**	**- 16 687**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**347 517**	**449 387**	**- 101 870**
Engagements reçus			
Engagements donnés			

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	283 146	307 245	- 24 099	-7,84
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	1 166	2 136	- 970	-45,41
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	17 686	43 686	- 26 000	-59,52
. dont parrainages	1 600	1 200	400	33,33
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	73 483	179 100	- 105 617	-58,97
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plublic				
. Dons manuels	44 378	52 626	- 8 248	-15,67
. Mécénats	53 000	87 750	- 34 750	-39,60
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	120	729	- 609	-83,54
Utilisations des fonds dédiés	106 900	62 624	44 276	70,70
Autres produits	476	4 001	- 3 525	-88,10
Total des produits d'exploitation (I)	**580 356**	**739 898**	**- 159 542**	**-21,56**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises		5 013	- 5 013	-100
Variations stocks	401	-879	1 280	145,62
Autres achats et charges externes	130 997	135 149	- 4 152	-3,07
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 703	9 577	- 2 874	-30,01
Salaires et traitements	281 644	309 033	- 27 389	-8,86
Charges sociales	104 793	118 109	- 13 316	-11,27
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 031	1 382	649	46,96
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	14 125	94 333	- 80 208	-85,03
Autres charges	603	13 107	- 12 504	-95,40
Total des charges d'exploitation (II)	**541 297**	**684 824**	**- 143 527**	**-20,96**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**39 059**	**55 074**	**- 16 015**	**-29,08**
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	2 182	1 223	959	78,41
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	2 182	1 223	959	78,41
Total des produits financiers (III)	**2 182**	**1 223**	**959**	**78,41**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 000		20 000	N/S
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	**20 000**		**20 000**	**N/S**
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**-17 818**	**1 223**	**- 19 041**	**N/S**
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**21 241**	**56 297**	**- 35 056**	**-62,27**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 011	4 711	- 3 700	-78,54
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 000		17 000	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	**18 011**	**4 711**	**13 300**	**282,32**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	14 660	1 985	12 675	638,54
Sur opérations en capital		435	- 435	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		7 000	- 7 000	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)	**14 660**	**9 420**	**5 240**	**55,63**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**3 351**	**-4 709**	**8 060**	**171,16**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	600 549	745 832	- 145 283	-19,48
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	575 957	694 244	- 118 287	-17,04
EXCEDENT OU DEFICIT	**24 592**	**51 589**	**- 26 997**	**-52,33**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats	30 272	34 240	- 3 968	-11,59
Total	**30 272**	**34 240**	**- 3 968**	**-11,59**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole	30 272	34 240	- 3 968	-11,59
Total	**30 272**	**34 240**	**- 3 968**	**-11,59**

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

OBJET SOCIAL DE ZERO WASTE France

L'Association Zéro Waste France a pour objet :

- d'informer toute personne sur la problématique des déchets,
- d'agir dans le but de prévenir et de réduire la quantité et la toxicité des déchets de toute sorte,
- de militer pour une réduction à la source des déchets et la préservation des ressources naturelles,
- de promouvoir par tous moyens la démarche de Zéro Waste (zéro gaspillage et zéro déchets)

Zéro Waste France défend les intérêts des citoyens, des consommateurs, des usagers,……et ce avec des valeurs d'indépendance, de transparence, d'action collective, de non-violence et de persévérance.

PERIMETRE DES ACTIONS DE ZERO WASTE France

L'Association Zéro Waste France exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la République Française et de l'Union Européenne notamment par des actions devant les juridictions compétentes.

DESCRIPTION DE LA NATURE DES ACTIVITES ET DES ACTIONS SOCIALES DE L'ASSOCIATION

Les principales missions de Zéro Waste France sont de :

- informer et décrypter les enjeux de la gestion des déchets et du gaspillage et promouvoir les solutions possibles,
- faire avancer les politiques publiques en interpellant les pouvoirs publics français afin de faire avancer la réglementation dans le sens du zéro déchet,
- accompagner les acteurs de terrains (collectivités, établissements publiques, porteurs de projets, associations locales,…….) par des missions de conseils, d'accompagnement, de formation, de création d'outils,……

MOYENS MIS EN OEUVRE

Depuis juillet 2020, L'Association Zéro Waste loue des bureaux et des accès à des salles de réunions au sein de la Maison du Zéro Déchets - 1 passage Emma Calvé – 75012 PARIS.

Pour la réalisation de ses actions, l'Association Zéro Waste France a employé, en 2023, 7,86 personnes en Equivalent Temps Plein.

L'Association mobilise toute une série de charges nécessaires à la réalisation de ses activités. Ces dernières sont détaillées dans le compte de résultat.

-

CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2023

L'exercice de l'Association se clos le 31 décembre 2023 et a une durée de douze mois. Le total du bilan avant affectation du résultat de l'exercice est de 347.517 €uros. L'exercice se solde par un excédent de 24.592 €uros.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2023

Aucun élément particuliers n'est à signaler concernant l'activité de l'exercice 2023. Zéro Waste conti actions de plaidoyer, d'information, de sensibilisation et de structuration du réseau notamment pa groupes locaux Zéro Waste.

En 2023, le Turn Over au sein de l'équipe salariée a légèrement diminué par rapport à l'exercice 2022 (3 départs en 2023 contre 5 en 2022).

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales notamment celles dictées par le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables (Règlement ANC n° 2022-04 modifiant le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018) et aux principes et méthodes d'établissement et de présentation des comptes annuels dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ Indépendance des exercices.

La méthode de base généralement retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Amortissements l'actif immobilisé

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- ✓ Matériel de bureau et informatique : 2 à 3 ans Linéaire

b) Provision pour dépréciation d'actif

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation des immobilisations financières a été constituée (voir le détail dans le chapitre autres informations complémentaires – Apport à la Maison du Zéro Déchet).

c) Fonds dédiés

Zéro Waste France a reçu en 2023 (ou en 2022 concernant l'ADEME et la RATP) des subventions ou financements pour les actions suivantes :

- ✓ Projet « ADEME - Groupes Locaux» : 120.433 Euros
- ✓ Projet « RATP – Zéro Waste Sport » : 20.000 Euros
- ✓ Projet « MACIF – « Soutien à l'action de ZWF» : 3.000 Euros
- ✓ Projet « ZWE – « Projet ERIC – Plan prév.plastiques » : 22.500 Euros
- ✓ Projet « ZWE – « Projet We choose reuse -Réutil.embal.» : 13.500 Euros
- ✓ Projet « ZWE – « Projet Traité Plastique» : 5.000 Euros
- ✓ Projet « MTES – « Projet Plastiques et Biodéchets » : 30.000 Euros

Après un point sur l'avancement des actions et sur la consommation des financements alloués, l'Association a porté respectivement en Fonds Dédiés à la clôture 2023 sur le :

- ✓ Projet « ADEME - Groupes Locaux» : 17.433 Euros
- ✓ Projet « RATP – 3Zéro Waste Sport » 10.000 Euros
- ✓ Projet « MACIF – « Soutien à l'action de ZWF» : 3.000 Euros
- ✓ Projet « ZWE – Projet ERIC – Plan prévention plastiques » : 5.625 Euros
- ✓ Projet « ZWE – « Projet We choose reuse - RéutiLembal.» : 5.500 Euros
- ✓

Ces Fonds dédiés sont destinés à financer les charges restant à engager en 2024 pour terminer ces cinq actions.

d) Provision pour litige

Une provision pour litige concernant l'endommagement par un salarié d'un véhicule de location a été constituée sur l'exercice 2020 pour un montant de 10.000 Euros. Suite au jugement rendu le 15 septembre 2022 et face au risque de prise en charge de ce litige, le Conseil d'Administration a décidé de doter une provision complémentaire d'un montant de 7.000 Euros dans les comptes 2022.

Une convention portant sur la prise en charge par Zero Waste France de la condamnation prononcée à l'encontre de l'ancien dans le cadre du dossier « Sixt » (par jugement du 15 septembre 2022) a été signée le 28 mars 2023. Une somme de 13.915,90 Euros a été versée à cette personne le 31 mars 2023 suite à cet accord.

Le litige étant clos courant 2023, la provision pour risque, d'un montant de 17.000 Euros initialement constituée, est devenue sans objet. Elle a donc été reprise en produits.

e) Evaluation des contributions volontaires en nature

Zéro Waste France, dans le cadre du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables (Règlement ANC N° 2022-04 modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018), procède à la valorisation des contributions volontaires en nature.

En 2023, l'Association a recensé 500 heures de bénévolat réalisées sur différentes actions. Ce temps bénévole a été valorisé à 12.436 Euros.

A ce chiffre, s'ajoute la valorisation d'une personne mise à disposition de l'Association au cours du 1er trimestre dans le cadre d'un mécénat de compétence. Ce mécénat de compétence est évalué à 17.836 Euros.

AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES – APPORT A LA MAISON DU ZERO DECHET

Dans le cadre des liens avec l'Association La Maison du Zéro Déchet, le Conseil d'Administration de Zéro Waste France du 20 décembre 2019 a décidé d'effectuer un apport de trésorerie à cette structure d'un montant de 40.000 Euros via un contrat d'apport associatif avec droit de reprise sur une durée de 7 ans. Cet apport a été effectué le 6 janvier 2020 et a été comptabilisé à l'actif du bilan en immobilisation financière (compte 276100).

Au 31 décembre 2023, la situation nette de la Maison du Zéro Déchet (après retraitement de l'apport associatif de Zéro Waste France) est négative de -20.674 Euros. Pour faire face au risque d'un remboursement partiel, Zéro Waste France a décidé de doter une provision pour dépréciation de cet actif financier pour un montant de 20.000 Euros, soit 50% de l'apport.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET AYANT UN IMPACT SUR LES COMPTES 2023

Aucun événement de nature a impacté les comptes de l'exercice 2023 n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET AYANT UN IMPACT SUR LES EXERCICES FUTURS

Aucun événement de nature a impacté les comptes des exercices futurs n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Annexes Associations 2023

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 744			4 744
Immobilisations financières	41 081			41 081
TOTAL	**45 825**			**45 825**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	1 510	2 031		3 541
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	1 510	2 031		3 541
TOTAL GENERAL (I+II)	**1 510**	**2 031**		**3 541**

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	4 230		401	3 829
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	**4 230**		**401**	**3 829**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	40 000		40 000
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	89 226	89 226	
Autres créances	80 903	80 903	
Charges constatées d'avance	2 920	2 920	
TOTAL	**213 049**	**173 049**	**40 000**

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers				
Comptes financiers				
TOTAL				

Annexes Associations 2023

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 075				1 075
Dont générosité du public					
Report à nouveau	176 390	51 589			227 978
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	51 589	-51 589	24 592		24 592
Dont générosité du public					
Situation nette	**229 053**		**24 592**		**253 645**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**229 053**		**24 592**		**253 645**
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	60 433		43 000			17 433	
Contributions financières d'autres organismes	73 900	14 125	63 900			24 125	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**134 333**	**14 125**	**106 900**			**41 558**	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	17 000		17 000	
TOTAL (II)	**17 000**		**17 000**	
TOTAL GENERAL (I+II)	**17 000**		**17 000**	
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles			17 000	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 831	13 831		
Dettes fiscales et sociales	38 483	38 483		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**52 314**	**52 314**		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	13 831
Dettes fiscales et sociales	38 483
Autres dettes	
TOTAL	**52 314**

Annexes Associations 2023

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	**18 011**
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	1 011
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 000
Charges exceptionnelles	**14 660**
Sur opérations de gestion	13 916
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	744
Résultat exceptionnel	**3 351**

Annexes Associations 2023

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	4	
Non cadres	4	
TOTAL	**8**	**0**

Annexes Associations 2023

AUTRES ANNEXES POUR LES ASSOCIATIONS FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	*296 136*	*380 444*
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*53 229*	*72 332*
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	*159 277*	*103 399*
TOTAL DES EMPLOIS	*508 642*	*556 175*
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		*27 600*
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		*27 600*

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	*30 272*	*34 240*
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	*30 272*	*34 240*

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	*283 146*	*307 245*
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuel	*44 378*	*52 626*
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		*35 750*
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL DES RESSOURCES	*327 524*	*395 621*
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	*181 118*	*188 154*
TOTAL	*181 118*	*188 154*
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
- Bénévolat	*30 272*	*34 240*
- Prestations en nature		
- Donc en nature		
TOTAL	*30 272*	*34 240*

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice N	Exercice N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENERODITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		*27 600*
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

Annexes Associations 2023

AUTRES ANNEXES POUR LES ASSOCIATIONS FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Compte de résultat par origine et par destination

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	283 146	283 146	307 245	307 245
1.2 Donc, legs et mécénats				
- Dons manuels	44 378	44 378	52 626	52 626
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	53 000		87 750	35 750
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	22 642		56 142	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	73 483		179 100	
4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	17 000		345	
5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	106 900		62 624	
TOTAL	**600 549**	**327 524**	**745 832**	**395 621**
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	296 136	296 136	380 444	380 444
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53 229	53 229	72 332	72 332
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	31 159		42 353	
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	159 277		103 399	
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	22 031		1 382	
5-IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	14 125		94 333	27 600
TOTAL	**575 957**	**349 365**	**694 243**	**480 376**
EXCEDENT OU DEFICIT	**24 592**	**-21 841**	**51 589**	**-84 755**

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N TOTAL	EXERICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE **1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENROSITE DU PUBLIC** Bénévolat Prestations en nature Donc en nature **2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC** **3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE**	30 272		34 240	
Prestations en nature Donc en nature				
TOTAL	**30 272**		**34 240**	
CHARGES PAR DESTINATION **1-MISSIONS SOCIALES** Réalisées en France Réalisées à l'étranger **2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS** **3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT**	30 272		34 240	
TOTAL	**30 272**		**34 240**	